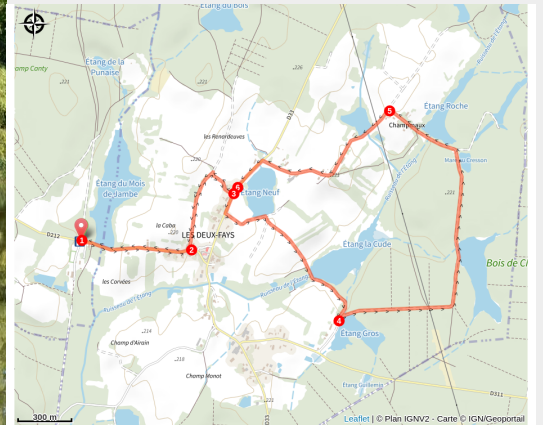


Le Sentier des Étangs de la Bresse Jurassienne

Bresse Haute-Seille - Sergenaux



juratourisme_05755_a5 (© Jura Tourisme)



Les étangs de la Bresse ont été créés et exploités par l'homme depuis le Moyen Âge. Tour à tour asséchés ou en eau, les étangs et leur écosystème évoluent au fil des saisons et donnent vie au paysage.

Infos pratiques

Pratique : Rando pédestre

Durée : 1 h 30

Longueur : 7.1 km

Dénivelé positif : 93 m

Difficulté : Moyen

Type : Boucle

Thèmes : En famille, Lacs, rivières et cascades, Naturel

Itinéraire

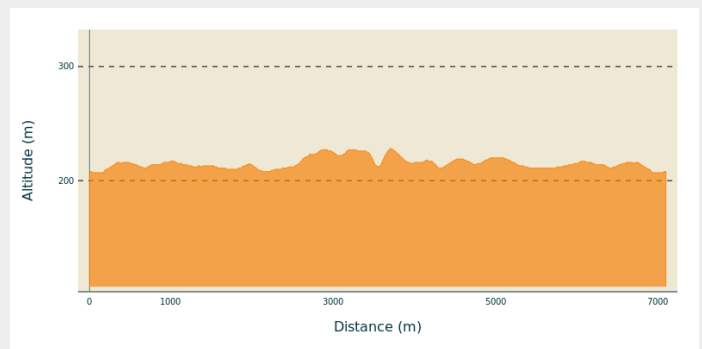
Départ : Les Deux-Fays

Arrivée : Les Deux-Fays

Balisage : — PR® (Promenades et Randonnées)

Communes : 1. Sergenaux
2. Les Deux-Fays

Profil altimétrique



Altitude min 207 m Altitude max 228 m

1. Au poteau « **Maison des étangs** », à Sergenaux, longer à droite la D212 par le bas-côté (*direction « Les Renardeuves »*)
2. Avant le centre du village, emprunter à gauche le chemin du Grand-Bois. Au poteau « **Les Renardeuves** », tourner à droite.
3. Au poteau « **L'Alambic** », prendre la D3 à droite (*Direction « L'Étang Gros »*). Aux feux, partir à gauche vers l'étang Neuf. A la croisée des chemins, tourner à droite, monter tout droit et longer à droite l'étang de la Cude. (Vestige du Grand étang aujourd'hui asséché : à droite, petit étang niché dans le bois, et derrière lui, ancienne motte féodale dominée par le manoir visible par beau temps.)
4. Au poteau « **Étang Gros** » gravir à gauche la digue qui domine l'étang et continuer vers « **Champmaux** » par la piste (*possibilité d'entendre le cri de la foulque macroule et la trille « rigolarde » du grèbe castagneux appelé clown des étangs ; les hêtres au tronc clair du bois de Champrougier ont donné leur nom issu du latin « fagus », devenu « foyard » puis « fay », à la commune*). Après la ligne électrique, elle vire à gauche. Après la mare, tourner à gauche.
5. Au poteau « **Champmaux** » (*à droite, ancienne route du Sel*), prendre la route à gauche (direction l'Alambic), puis la D33 à gauche sur 250m.
6. Au poteau « **L'Alambic** », emprunter à droite l'itinéraire utilisé à l'aller par « **Les Renardeuves** ». A droite, revenir à la « **Maison des Etangs** ».

Possibilité d'allonger l'itinéraire en empruntant le grand sentier des Étangs (découverte de davantage d'étangs et parcours sur l'ancienne voie ferrée reliant Chaugey à Lons-le-Saunier (parcours total de niveau moyen 3h15, 12.5km)) : à partir du poteau « Champmaux » prendre le chemin à droite et entrer dans la forêt. Passer « Étang Thevenon », traverser la D33. Continuer vers « Bief Vallon », gagner « La Platière ». L'ancienne voie ferrée à gauche ramène à « Maison des Étangs ».

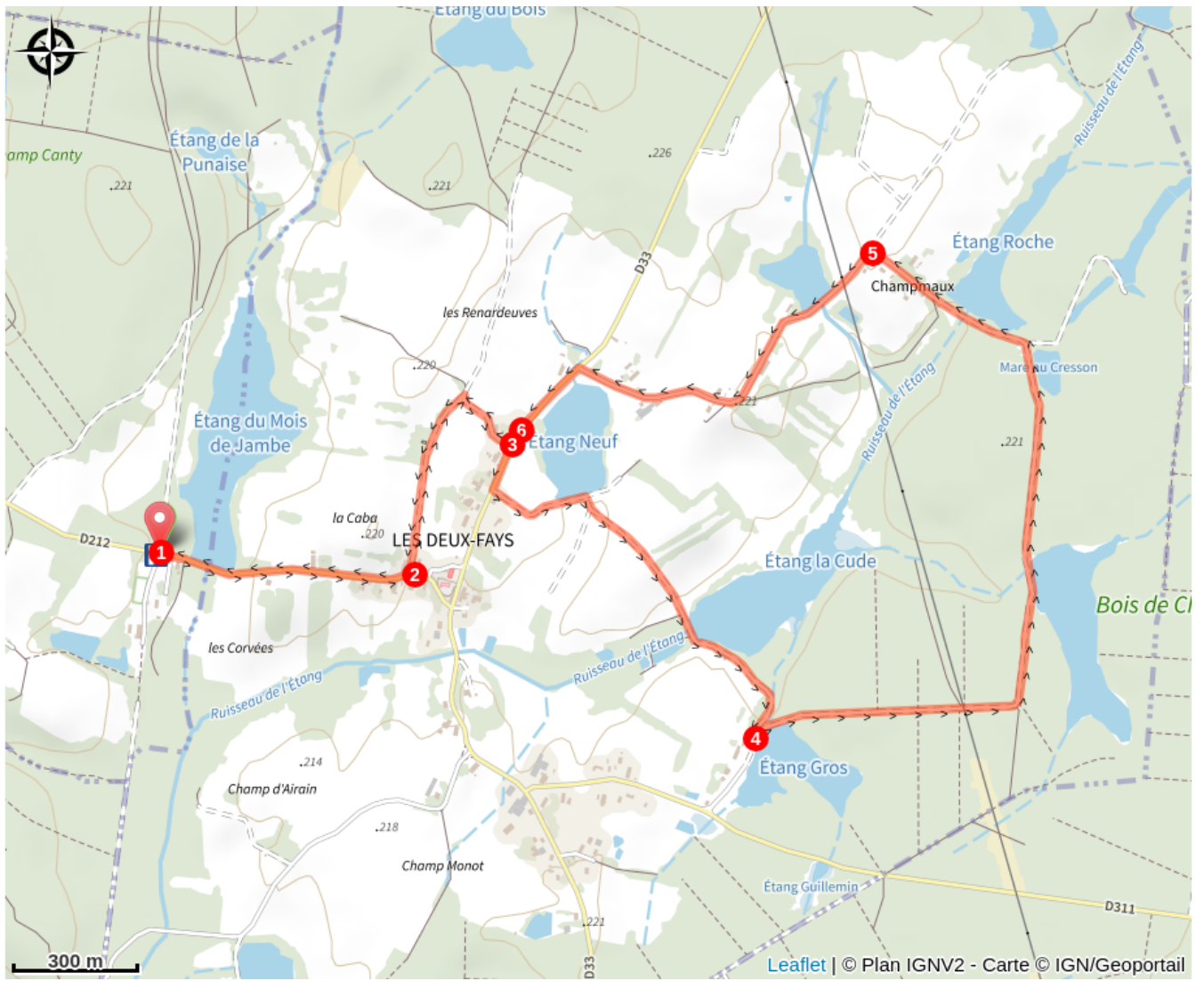
ENVIRONNEMENT

Au coeur de la Bresse, les étangs...

Les étangs sont les éléments emblématiques de la Bresse, dont le radical celtique -bri- désigne des terres humides et molles. Situés dans des bas-fonds argilo-limoneux imperméables, ils ont été créés par les moines du Moyen Âge pour assainir les

anciens marais, exploiter la richesse piscicole de la Bresse et servir de retenue d'eau pour des moulins maintenant disparus. Aujourd'hui, on y pratique la chasse au gibier d'eau ou la pêche de loisir. Les étangs sont le siège d'une forte biodiversité ; leur ceinture végétale dense en milieu forestier crée des zones de nidification et de haltes migratoires privilégiées pour le busard des roseaux, le faucon hobereau, le héron pourpré et le blongios nain, inscrits dans le Livre rouge des oiseaux menacés en France.

Sur votre chemin...



Toutes les infos pratiques

Recommandations

En période de chasse, se renseigner à la mairie des Deux-Fays

Comment venir ?

Accès routier

Depuis le Route Dole > Lons (D475), à Tassenière prendre la D33 en direction des Deux-Fays. Dans le village suivre Sergenaux D212 pour rejoindre la Maison des Etangs.

Parking conseillé

Parking à la Maison des Etangs

Lieux de renseignement

Office de Tourisme JurAbsolu
3 Place de la Mairie, 39210 VOITEUR
contact@jurabsolu.fr
Tel : 03 84 44 62 47
<https://www.jurabsolu.fr/>

